

LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Numéro 3 – Juillet 2021



Sur l'ensemble du premier semestre, les dépôts de dossiers de surendettement restent à un niveau sensiblement plus bas (-15%) que celui constaté sur les six premiers mois de 2019, période de référence. Le mois de juin, quoique marqué par une légère hausse par comparaison à mai, ne remet pas en cause cette tendance.

Celle-ci est corroborée par les indications recueillies auprès d'intervenants sociaux qui ne constatent pas à ce stade d'augmentation significative des sollicitations pour préparer un dossier de surendettement.

L'analyse des principales caractéristiques des dossiers de surendettement montre une stabilité des profils et des situations, avec toutefois une progression légère et régulière de la proportion de débiteurs âgés de 18 à 34 ans.

Les demandes de droit au compte progressent un peu tout en restant à un niveau modéré.

Les inscriptions nouvelles au fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers et au fichier central des chèques demeurent sensiblement inférieures aux volumes d'inscriptions du premier semestre 2019.

Le nombre de consultations obligatoires du FICP par les établissements de crédit dans le cadre de l'analyse d'une demande de crédit revient à un niveau comparable à celui qui prévalait en 2020 hors périodes de confinement.

Le nombre de personnes informées ou accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière au travers de son accueil multicanal (accueil physique dans chaque département, par téléphone, par courrier, ainsi que l'information et les services en ligne sur son site internet particuliers.banque-france.fr), est en progression.

ÉLÉMENTS CONJONCTURELS SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

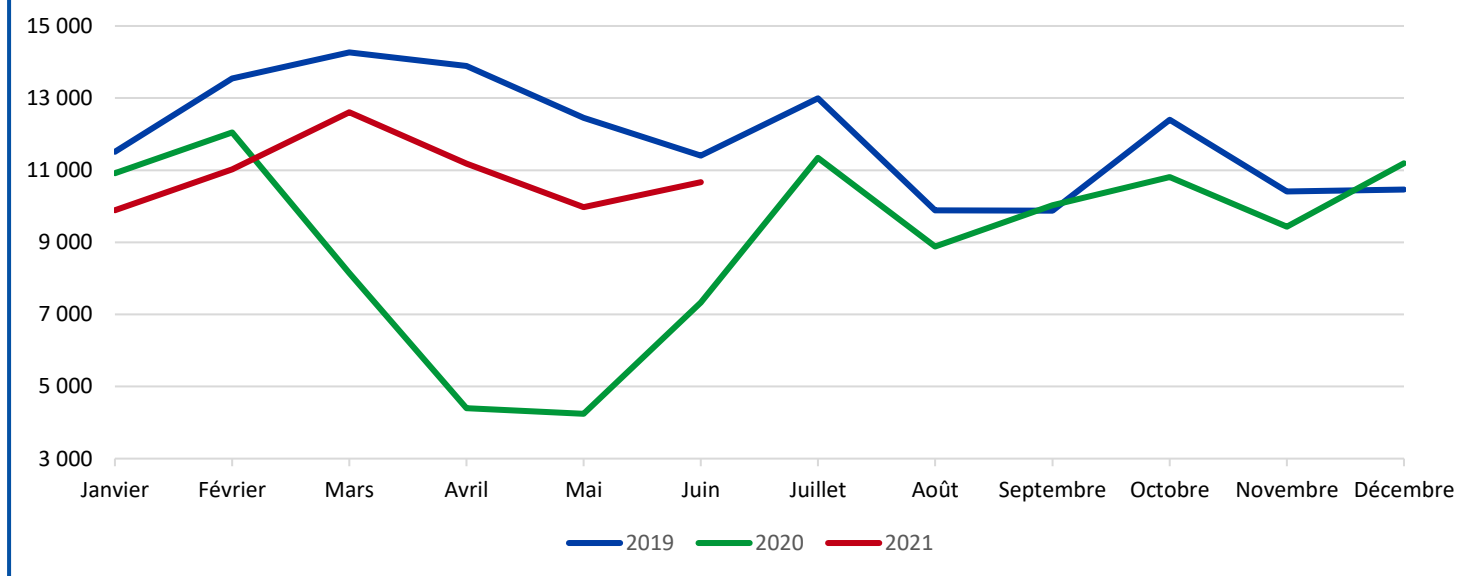
1. Dépôts de dossiers de surendettement

Dossiers déposés

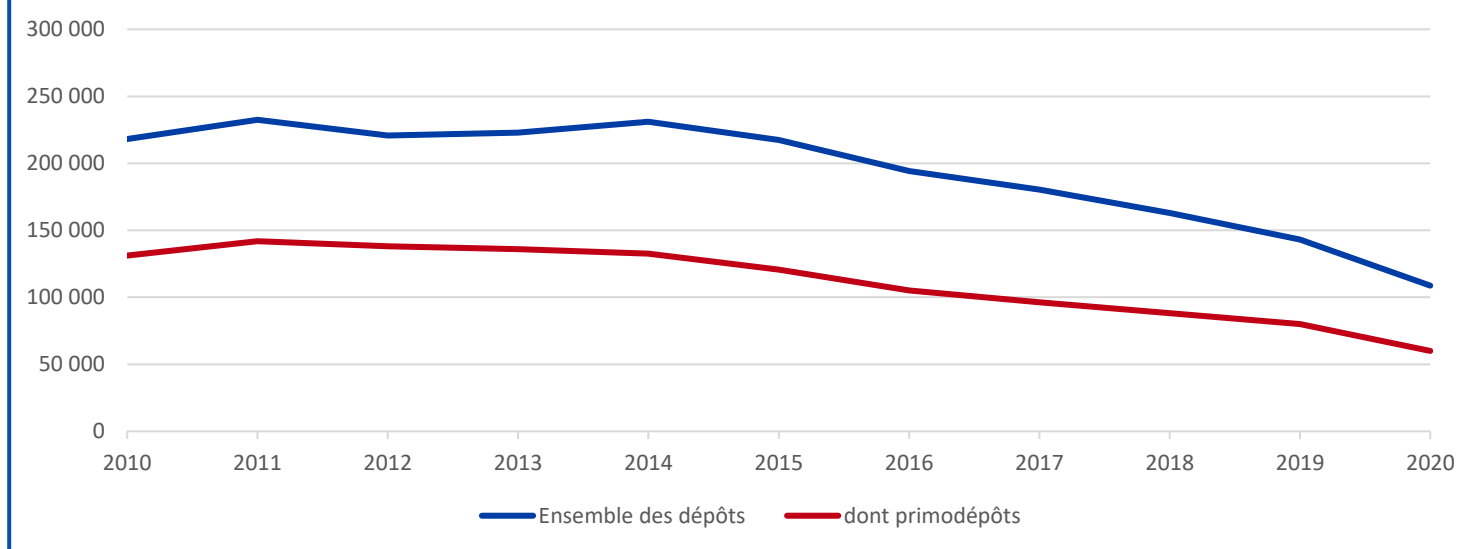
Mai 2021	Juin 2021*	Cumul 2019 (à fin juin)	Cumul 2020 (à fin juin)	Cumul 2021* (à fin juin)	Évolution du cumul 2021/2019
9 974	10 665	77 073	47 070	65 342	- 15 %

* Données provisoires

Évolution mensuelle des dépôts de dossiers depuis janvier 2019 (en unités)



Situations de surendettement soumises aux commissions
données annuelles 2010-2020 (en unités)



Des indicateurs statistiques détaillés sur le surendettement des ménages sont disponibles en annexe.

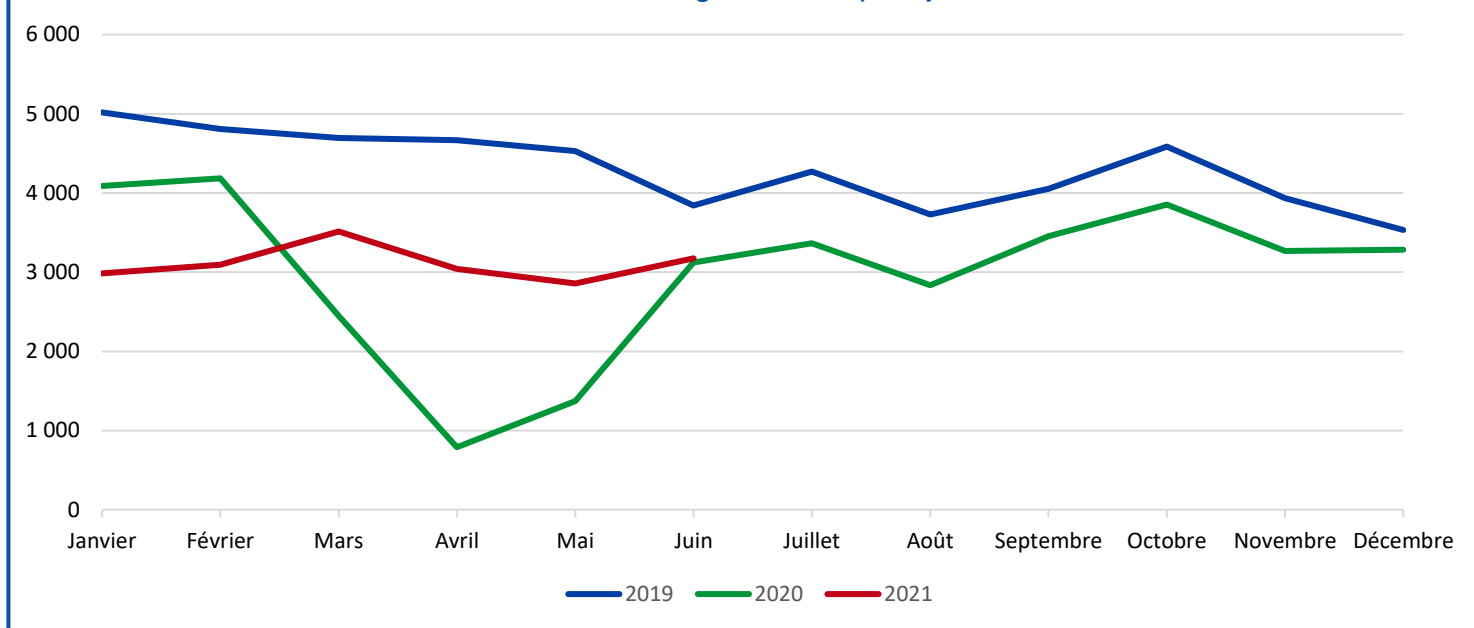
2. Mise en œuvre du droit au compte bancaire

Nombre de désignations de banques pour l'ouverture d'un compte

Mai 2021	Juin 2021*	Cumul 2019 (à fin juin)	Cumul 2020 (à fin juin)	Cumul 2021* (à fin juin)	Évolution du cumul 2021/2019
2 857	3 176	27 563	16 000	18 664	- 32 %

* Données provisoires

Évolution mensuelle des désignations depuis janvier 2019 (en unités)



Informations sur le droit au compte accessibles [ici](#).

3. Fichiers d'incidents : inscriptions et consultations

Le FCC et le FICP

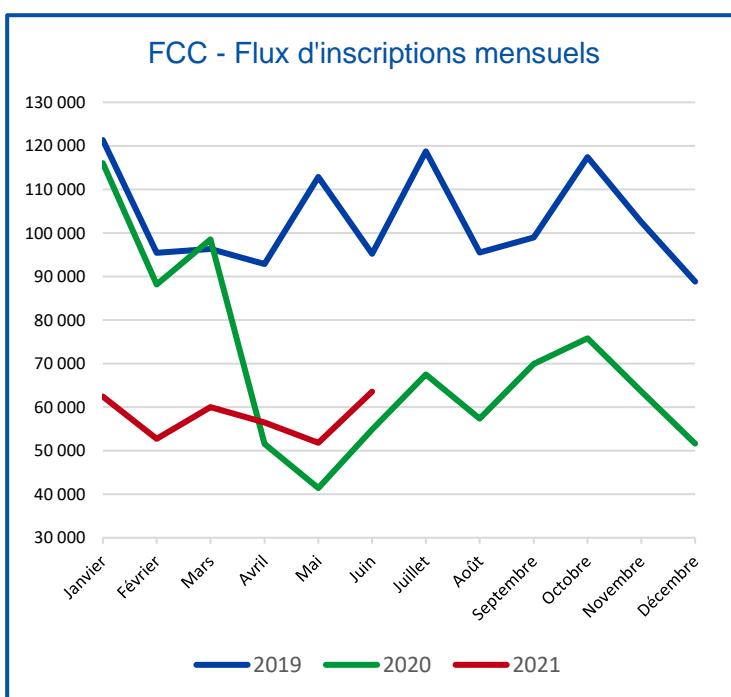
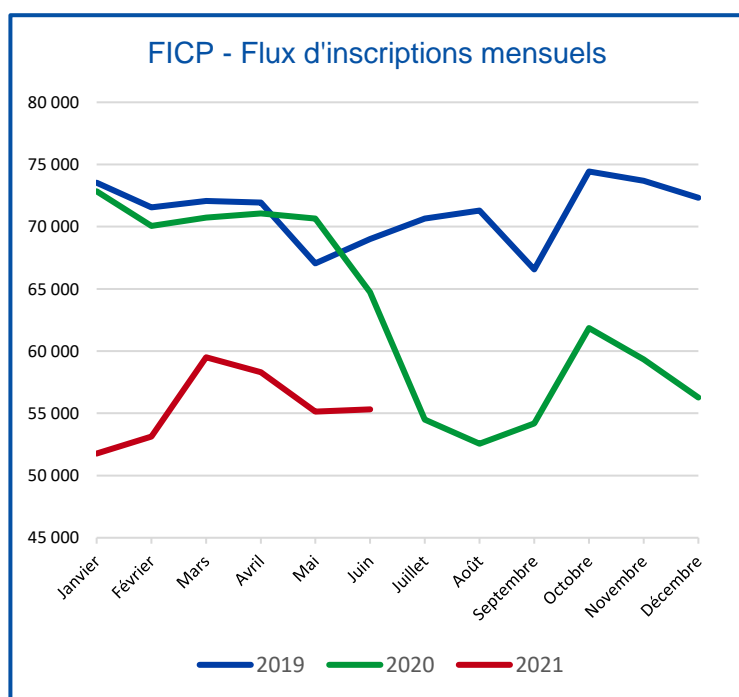
Le **fichier central des chèques** (FCC) recense les personnes qui ont émis un chèque sans provision ainsi que les personnes s'étant vu retirer leur carte bancaire suite à un usage abusif. Le fichier recense également les cas, plus rares, de personnes sous le coup d'une interdiction judiciaire d'émettre des chèques.

Le **fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers** (FICP) recense les personnes qui ont rencontré des difficultés dans le remboursement d'un crédit souscrit à titre personnel, ainsi que les personnes en situation de surendettement dès la date du dépôt d'un dossier auprès du secrétariat d'une commission de surendettement.

Flux d'inscriptions de personnes au FICP et au FCC (en unités)

	Mai 2021	Jun 2021*	Cumul 2019 (à fin juin)	Cumul 2020 (à fin juin)	Cumul 2021* (à fin juin)	Évolution du cumul 2021/2019
Inscriptions au FICP dont incidents de paiement	55 128 46 776	55 328 45 144	425 176 ND	420 098 338 971	333 181 270 576	- 22 % ND
Inscriptions au FCC dont incidents sur chèque dont retraits de carte bancaire	51 808 45 303 6 285	63 553 55 716 7 595	613 920 ND ND	450 479 390 786 51 988	347 038 299 627 45 105	- 43 % ND ND

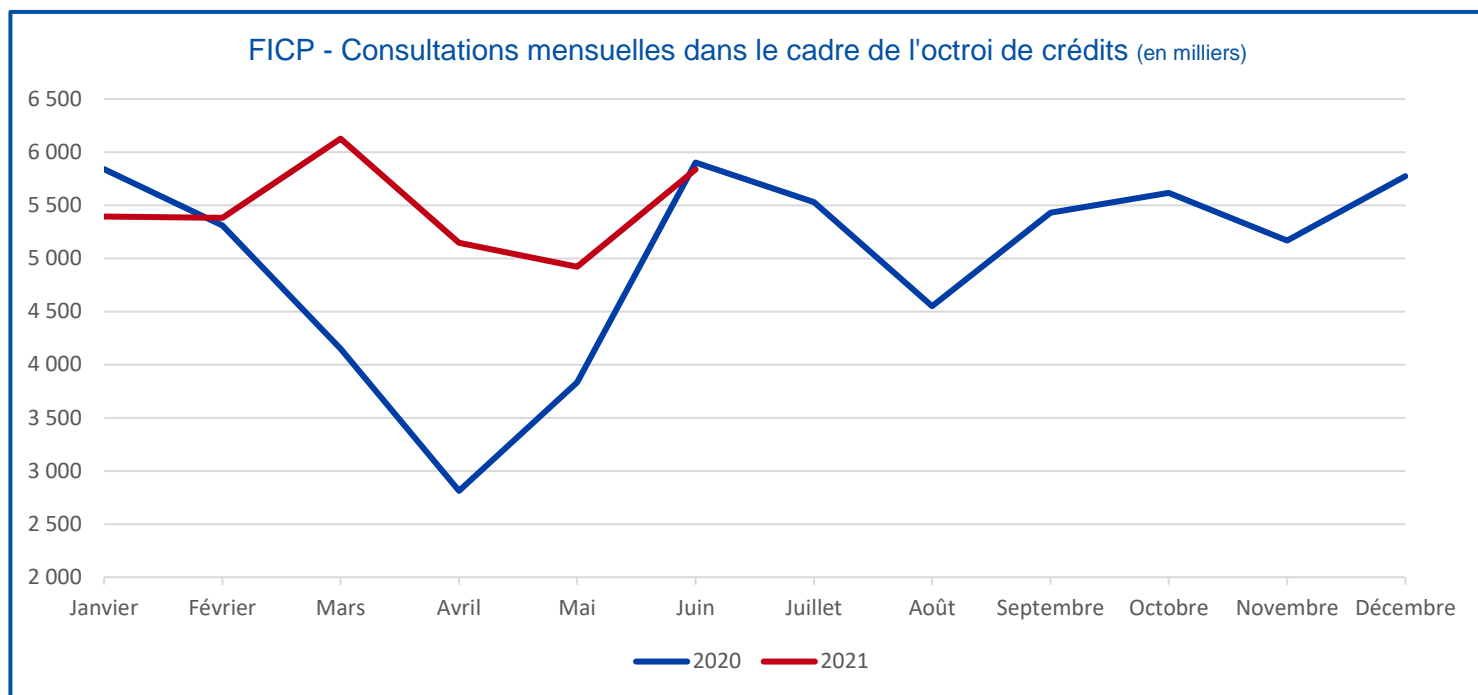
* Données provisoires



Flux de consultations obligatoires dans le cadre de l'octroi de crédits à la consommation et de crédits immobiliers (en milliers)

	Mai 2021	Jun 2021*	Cumul 2019 (à fin juin)	Cumul 2020 (à fin juin)	Cumul 2021* (à fin juin)	Évolution du cumul 2021/2019
Consultations du FICP dont crédits à la consommation dont crédits immobiliers	4 922 731	5 837 849	ND ND	27 847 5 461	32 810 4 732	ND ND

* Données provisoires



Informations sur les fichiers d'incidents accessibles [ici](#)

4. Personnes informées/accompagnées par la Banque de France sur un sujet d'inclusion financière

	Mai 2021	Juin 2021*	Cumul 2019 (à fin juin)	Cumul 2020 (à fin juin)	Cumul 2021* (à fin juin)	Évolution du cumul 2021/2019
Nombre de demandes (écrites, téléphoniques, visites physiques)	98 678	116 669	600 749	572 643	676 128	+ 13 %
Nombre de visiteurs uniques par jour sur l'espace particuliers du site internet de la Bdf	131 915	135 023	710 517	760 180	897 650	+ 26 %

* Données provisoires

Espace particuliers : particuliers.banque-france.fr

Informations sur l'inclusion financière disponibles [ici](#)

ANNEXE – ÉLÉMENTS DE TYPOLOGIE SUR LE SURENDETTEMENT

Dossiers considérés recevables par les commissions de surendettement

(Dossiers en nombre, part en % des situations de surendettement recevables)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Dossiers recevables dont dossiers suivis par un travailleur social	19 467 43,8	24 544 48,2	29 428 48,1	28 891 48,0	30 048 48,4	135 014 49,3	105 184 47,8
Cause de surendettement							
Licenciement/chômage	22,7	23,7	23,7	24,1	23,6	23,6	23,2
Maladie/accident/invalidité	15,3	15,0	14,6	14,3	13,9	15,5	15,2
Séparation/divorce	15,5	14,4	14,7	14,4	14,3	15,8	15,1
Décès d'un membre de la cellule familiale	3,3	3,4	3,0	3,0	3,0	3,1	3,2
Baisse des ressources	22,3	22,5	22,6	22,8	23,1	21,8	22,5
Autres	20,9	21,0	21,4	21,4	22,2	20,3	20,9

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Profil sociodémographique

(En % du nombre de personnes surendettées de 18 ans et plus – débiteurs et codébiteurs)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Répartition par sexe							
Hommes	46,2	46,0	46,4	46,8	46,5	45,6	46,2
Femmes	53,8	54,0	53,6	53,2	53,5	54,3	53,8
Répartition par âge							
De 18 à 34 ans	18,7	18,9	20,2	21,3	21,4	19,0	19,2
De 35 à 54 ans	49,8	49,0	49,3	48,8	49,3	49,8	49,2
55 ans et plus	31,6	32,1	30,5	29,8	29,3	31,2	31,6

Sources : Banque de France

* Données provisoires

Situation au regard du logement

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Locataires	73,5	75,1	74,1	74,2	75,9	74,7	74,4
Propriétaires et propriétaires accédants	12,6	10,9	11,2	10,8	9,8	11,4	11,4
Hébergés et occupants à titre gratuit	13,9	14,0	14,6	15,1	14,3	13,9	14,2

Sources : Banque de France

Note : Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation du débiteur

* Données provisoires

Niveau de vie des ménages surendettés

(En % du nombre de situations de surendettement recevables)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Ressources (R) < seuil de pauvreté	48,7	52,1	50,3	51,5	50,4	50,7	50,8
Seuil de pauvreté < R < revenu médian	41,1	39,2	40,2	39,6	40,1	40,5	40,0
R ≥ revenu médian	10,3	8,7	9,4	9,0	9,5	8,8	9,2

Sources : Banque de France

Notes : Le niveau de vie d'un ménage correspond à ses ressources mensuelles nettes par unité de consommation ; Pour un ménage d'une personne, le seuil de pauvreté et le niveau de vie médian sont respectivement de 1 063 et 1 771 euros.

* Données provisoires

Caractéristiques de l'endettement pour l'ensemble des situations recevables

(En % des situations de surendettement concernées par chaque catégorie de dettes)

	T2 – 2020	T3 – 2020	T4 - 2020	T1 - 2021	T2 – 2021*	2019	2020
Dettes immobilières	16,3	13,6	14,1	13,6	12,6	14,3	14,5
Dettes à la consommation	76,2	74,1	73,6	72,6	71,8	75,3	74,5
Dettes de charges courantes	76,5	77,7	78,5	78,2	78,2	80,9	78,2
Autres dettes	73,5	71,8	72,9	72,7	72,4	74,0	73,0

Sources : Banque de France

Note : Les autres dettes sont composées des autres dettes financières et autres dettes.
Note de lecture : au 2^{ème} trimestre 2021, 12,6% des dossiers recevables comportent au moins une dette immobilière.

* Données provisoires

Enquête typologique et autres études sur le surendettement des ménages disponibles [ici](#).

ANNEXE – DONNÉES SUR L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE SURENDETTEMENT ET LE TYPE DE SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE AU PROFIT DES PERSONNES SURENDETTÉES

Indicateurs statistiques sur le surendettement

	Juin 2021*	Cumul de janvier à juin			2019	2020
		2019	2020	2021*		
Dossiers déposés	10 665	77 073	47 070	65 342	143 080	108 731
Décisions de recevabilité prises par les commissions	11 552	70 110	53 497	61 444	141 175	109 544
Dossiers recevables	11 012	66 529	50 888	58 557	133 826	104 460
Dossiers irrecevables (A)	540	3 581	2 609	2 887	7 349	5 084
Mesures de rétablissement personnel (B)	4 903	29 213	26 633	26 625	62 507	48 561
Mesures imposées suite RP sans LJ	4 876	28 419	26 407	26 418	61 360	48 102
Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	27	794	226	207	1 147	459
Mesures de réaménagement des dettes (C)	6 033	33 333	30 424	31 975	74 092	61 264
Plans conventionnels conclus	899	5 801	5 205	5 228	12 019	11 058
Dont plans d'attente	534	3 236	2 979	3 022	6 686	6 447
Mesures avec ou sans effacement	5 134	27 532	25 219	26 747	62 073	50 206
Dont mesures d'attente	986	6 424	4 613	5 360	12 649	9 578
Dossiers clôturés (D)	748	4 730	3 436	4 225	9 505	7 167
(y compris constats de non-accord n'ayant pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)						
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	12 224	70 857	63 102	65 712	153 453	122 076
Relations avec les tribunaux	2 187	14 038	11 025	12 398	29 757	23 793
Nombre de dossiers faisant l'objet d'un recours ou d'une contestation						

Sources : Banque de France

* Données provisoires

En juin 2021, les commissions ont été saisies de 10 665 situations de surendettement et en ont traité 12 224 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de situations de surendettement soumises aux commissions au premier semestre 2021 a diminué de 15,2 % par rapport au premier semestre 2019 (65 342 dossiers contre 77 073), l'année 2019 étant retenue comme référence compte tenu du caractère très atypique de 2020.

Fin mars 2021, 61 561 primodépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, représentant 55,4 % de l'ensemble des dépôts sur la période.

Schéma de la procédure en vigueur depuis janvier 2018

